



BESOINS D'ENSEIGNANTES ET D'ENSEIGNANTS – MÉCANIQUE DE MACHINES FIXES

Vous avez envie de travailler dans un milieu stimulant où règne un fort sentiment d'appartenance et où la collaboration et le travail d'équipe sont au cœur de votre quotidien? Le Centre de formation professionnelle des Patriotes, situé au 2121 rue Darwin à Sainte-Julie, souhaite recueillir des candidatures **en vue de combler des heures d'enseignement dans le programme du DEP en mécanique de machines fixes à compter d'août 2020.**

Pour plus d'information sur le Centre de formation professionnelle des Patriotes, nous vous invitons à visiter le : <http://cfpp.csp.qc.ca/>

QUALIFICATION REQUISE :

- Diplôme d'études professionnelles ou équivalent combiné à un minimum de 3 années d'expérience pertinente récente dans le domaine de la mécanique de machines fixes
- Maîtriser la langue française parlée et écrite

INSCRIPTION :

Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire de demande d'emploi disponible sur le site internet du Centre de services scolaire des Patriotes à l'onglet *Travailler à la CSSP*, section *Comment poser sa candidature*. Faire parvenir ce formulaire de demande d'emploi accompagné de votre curriculum vitae par télécopieur au (450)649-8880 ou par courriel : recrutement.cfpp@csp.qc.ca

Le Centre de services scolaire des Patriotes remercie toutes les personnes de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les candidatures retenues. Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité et nous invitons les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.

Les employés du Centre de services scolaire des Patriotes sont soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour les enseignants et les directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel de la CSP d'exercer ses fonctions à visage découvert.